

JEUDI 26 SEPTEMBRE

8h45 Café d'accueil (en ER05)

9h00 **Discours d'ouverture :**

Fabrice GARTNER, Doyen de la Faculté de Droit de Nancy, Professeur de Droit Public, Université de Lorraine

Christophe FARDET, Directeur de l'IRENEE, Professeur de droit public, Université de Lorraine

APPROCHES INTRODUCTIVES : SCIENCE POLITIQUE, RELATIONS INTERNATIONALES

9h15 **Aux origines des rivalités inter-organisationnelles : à la conquête de nouveaux terrains fonctionnels**

Guillaume DEVIN, Professeur de science politique, Institut d'Études Politiques de Paris

9h40 **Inter-Organizational Relations (IOR) : une théorie relationnelle appliquée aux organisations internationales**

Joachim A. KOOPS, Chair and Professor of Security, Leiden University (Campus Den Haag), Pays Bas

UNE SOLIDARITÉ À RECONSTRUIRE ENTRE OI DE PROMOTION DU MAINTIEN DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE

Sous-thème 1 : La remise en cause de l'autorité du Conseil de Sécurité

10h10 **L'autorisation des opérations coercitives par le Conseil de sécurité : un refus de subordination des organisations régionales ?**

Alexandra NOVOSSELOFF, Docteur en science politique et relations internationales de l'Université Panthéon-Assas Paris II, Chercheur associé au Centre Thucydide et invité à l'Institut International pour la Paix (IPI)

10h35 Débats et pause

11h05 **La constitution des opérations multidimensionnelles de maintien de la paix par le Conseil de Sécurité : un refus de contribution des organisations régionales ?**

Joachim A. KOOPS, Chair and Professor of Security, Leiden University (Campus Den Haag), Pays Bas

Sous-thème 2 : La remise en cause des volontés de coopération horizontale

11h30 **La recherche d'une coopération effective entre l'UE et l'OTAN : la lutte contre les menaces sécuritaires (piraterie maritime, terrorisme, cybermenaces)**

Mélanie DUBUY, Maître de conférences en droit public, Université de Lorraine

11h55 **Les rivalités entre organisations sous-régionales africaines**

RENÉ SONGOLÉ, Doctorant de droit public, Université de Lorraine

12h20 Débats

26 & 27
SEPT.
2019

AMPHI AR06
FACULTÉ DE DROIT
13 PLACE CARNOT
54000 NANCY

LE DIALOGUE À RÉANIMER ENTRE OI POUR GARANTIR LES DROITS DE L'HOMME

14h20 **Les relations entre Cour européenne des droits de l'homme et Cour de justice de l'Union européenne : un dialogue de sourds ?**

Peggy DUCOULOMBIER, Professeur de droit public, Université de Strasbourg

14h45 **La course à la consécration du *jus cogens* entre juridictions régionales et mondiales**

Catherine MAÍA, Professeur, Université Lusófona de Porto, Portugal

15h10 Débats et pause

15h50 **Les ONG protectrices des droits de l'homme en concurrence entre elles et avec les organisations intergouvernementales**

Koumba DEMBELE, Doctorant de droit public, Université de Lorraine

16h15 Discussions

17h00 Fin de la première journée

VENDREDI 27 SEPTEMBRE

9h00 Café d'accueil (en ER05)

LES SYNERGIES À MOBILISER ENTRE OI POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

9h30 **Un chemin parsemé d'embûches pour parvenir à une organisation mondiale pour l'environnement**

Jochen SOHNLE, Professeur de droit public, Université de Lorraine

9h55 **L'Union européenne : Cavalier seul parmi les OI dans la lutte contre le changement climatique ?**

Yves PETIT, Professeur de droit public, Université de Lorraine

10h20 Débats et pause

11h00 **Chevauchements de gouvernance entre institutions environnementales (OI, COP, ONG)**

Philip PATTERBERG, Professeur, Vrije Universiteit Amsterdam, Pays Bas

11h25 **Conclusions**

Jean-Denis MOUTON, Professeur émérite de droit public, Université de Lorraine

12h15 Fin du colloque

COLLOQUE

Il est devenu habituel de faire appel aux métaphores de famille et de communauté à propos des rapports entre organisations internationales (OI), à l'intérieur de la « famille onusienne » et aussi au-delà de ce cadre. Certes, dans une famille ou une communauté tous les rapports ne sont pas égalitaires, mais la confiance mutuelle, le respect d'autrui et la solidarité collective caractérisent la situation normale. Or, l'hypothèse de départ des réflexions à mener à l'occasion du colloque est l'affirmation d'un manque progressif de confiance entre organisations internationales, qu'elles aient une dimension universelle ou régionale et que les rapports se présentent selon une logique ascendante ou horizontale. En effet, que reste-t-il d'une communauté, voire d'une famille en présence d'organisations internationales qui réalisent leurs objectifs de manière hégémonique (au détriment d'autres OI), déloyale (en ayant recours à des pratiques concurrentielles inacceptables) et isolationniste (à travers un rejet de la coopération interinstitutionnelle) ?

Face à ce phénomène, il sera demandé aux contributeurs du colloque de partir de manifestations concrètes à travers le choix d'une situation dysfonctionnelle. A cette fin, trois domaines spécifiques du droit international public sont sélectionnés en raison d'impératifs forts de communication et de coopération interinstitutionnelle qui devraient les régir :

- 1) le maintien de la paix et de la sécurité internationales,
- 2) la garantie des droits de l'homme,
- 3) la protection de l'environnement. L'analyse du dysfonctionnement interinstitutionnel (comportement déloyal, hégémonique, et/ou isolationniste) sera suivie, dans le cadre de chaque contribution, d'une appréciation critique de la situation au regard du droit international, pour s'interroger notamment si ces rivalités entre OI ont provoqué ou non une modification dans l'exercice de leurs missions, ainsi que d'une réflexion sur les réformes potentielles à envisager pour contrer ces comportements.

Sous la direction de **Mélanie DUBUY**, MCF HDR de droit public et **Jochen SOHNLE**, Professeur de droit public
IRENEE / UL

26 & 27
SEPT.
2019

AMPHI AR06
FACULTÉ DE DROIT
13 PLACE CARNOT
54000 NANCY



WIFI RÉSEAU
UNIVERSITÉ
DE LORRAINE
ID : colloque-irenee
MDP : irn2019



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



COLLOQUE

À LA RECHERCHE D'UNE CONFIANCE PERDUE...

LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES FACE AUX TENTATIONS HÉGÉMONIQUES DÉLOYALES ET ISOLATIONNISTES

26 & 27
SEPT.
2019



INSCRIPTION OBLIGATOIRE SUR IRENEE.UNIV-LORRAINE.FR

